

meydia

journal de Meylan Démocratie association politique de gauche

>>> chaque semaine retrouvez l'ensemble de l'actualité sur notre site internet www.meydia.org

444_démocratie 3

Pour une autre politique de l'habitat



« Résoudre la crise du logement par le rattrapage des retards en matière de logement locatif social, par la mobilisation du parc privé » Loi Borloo

Tout Projet de Ville doit intégrer cet objectif, avec comme priorités le droit au logement et l'habitat de qualité.

Nous sommes en faveur d'une programmation de logements en construction et en réhabilitation tant sur le parc social que privé et une politique d'attribution transparente établie en fonction d'une réalité sociale.

Ce n'est malheureusement pas ce que nous propose le PADD* publié en préalable au PLU* qui devrait être adopté d'ici un an.

Notre ville doit intervenir en faveur du logement social par une aide à la construction et un soutien à la réhabilitation. Elle est aidée par l'EPFL*, mis en place par la Métro. Nous voulons formaliser cette orientation dans le PLU, quartier par quartier, en veillant à la mixité urbaine et sociale (habitat/activité, locatif/accession, équilibre de peuplement).

Nous visons à l'amélioration des logements

(*) : voir glossaire

par une aide en direction du parc privé dégradé ou vieillissant, tout en maintenant la population dans les lieux grâce à la modération des loyers. Cela se fait par des opérations programmées d'amélioration de l'habitat et des opérations d'acquisition-amélioration (rénovation d'immeubles vétustes en logements sociaux).

Nous souhaitons favoriser l'accession sociale à la propriété. A mi-chemin entre le secteur locatif social et l'accession à la propriété, il permet à une population modeste de devenir propriétaire.

La ville, avec 11% de logements sociaux, est en retard par rapport à ce que lui demande la loi. Le patrimoine HIM sur la commune est insuffisant en nombre pour permettre une rotation qui réponde aux demandeurs de logement : distorsion entre l'offre et la demande, appartements trop petits ou trop grands, etc.

Il est de notre responsabilité de ne pas exclure les jeunes qui souvent ne disposent pas d'une ancienneté suffisante pour obtenir une attribution, de ne pas exclure les familles qui s'agrandissent ou les personnes âgées qui subissent des baisses de revenus parfois dramatiques. Cette mixité, qui facilite les échanges informels de services entre générations, c'est la base du lien social et du bien vivre.

MeyDIA réfléchit sur son Projet de Ville qui doit prendre en compte tous ces éléments.

Pour discuter d'une autre politique à Meylan, venez rencontrer les élus de MeyDIA au cours d'une réunion publique le 12 avril 2005 à 20h30 - LCR du petit bois (Béalières)

La tribune des élus !

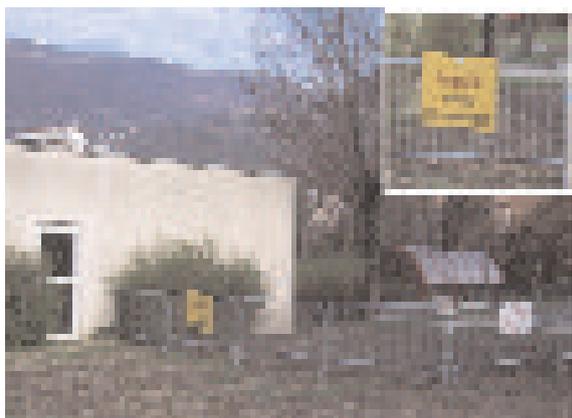
Budget 2005

Les six élus de Meydia et les deux élus des Verts ont clairement voté contre le budget 2005, car il poursuit des tendances que nous combattons : hausse des tarifs des services municipaux qui sont le double de l'inflation, stagnation des subventions aux associations, maintien de crédits élevés pour la communication.

Ce budget prévoit aussi 8 millions d'Euros de dépenses d'investissements, soit plus du double du niveau moyen de ces dernières années. Du jamais vu à Meylan !

La réalisation de ces investissements conduirait à une augmentation de la dette de la ville d'environ 30 %. Celle-ci a déjà augmenté de 40 % depuis 2001. Devant ces chiffres, l'adjoint aux finances annonce : « C'est vrai, mais 4 millions de dépenses ne seront pas réalisées ». Lesquelles ? Mystère !

Piscine des Buclos (suite)



Le retard actuel est le résultat du manque de réalisme de l'équipe municipale. Rappelons les faits : en 2000, un projet est finalisé dans une enveloppe de 4 M€ car la piscine est à bout de souffle et ne répond plus aux normes sanitaires. En 2001 la nouvelle équipe dénonce un projet « pharaonique » et entreprend un nouveau projet.

Quatre ans après où en sommes nous ?

a un projet étriqué où les volets attractifs qui auraient permis d'assurer un quasi équilibre de fonctionnement sont éliminés.

a un début des travaux sans cesse reporté : septembre 2004, décembre 2004, puis juin 2005.

a des dépassements financiers conséquents : de 3,4 M€ à 4,2 M€. La non conformité de certains lots a conduit à annuler le présent marché et à relancer un marché négocié sur la totalité de l'opération. Compte tenu de l'explosion du prix des matériaux, le coût actuel sera certainement dépassé.

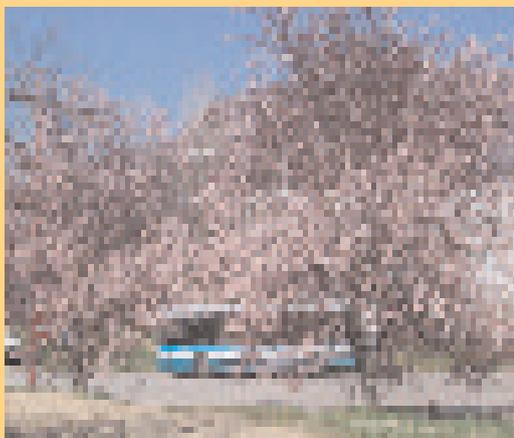
Finalement, en prenant au moins quatre ans de retard, les tergiversations de l'équipe municipale vont coûter très cher aux Meylanais et on peut se demander quand cette piscine sera réhabilitée.

Projet d'aménagement et de développement durable

444 la commune 3

La loi du 13 décembre 2000, relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) a fortement modifié le cadre de la gestion des sols d'une commune.

L'expression des orientations du projet des élus sur le territoire de leur commune, dans un document clairement identifiable, est une innovation majeure de la loi. Partie intégrante du PLU, le PADD constitue un cadre de référence et de cohérence pour les différentes actions d'aménagement que les communes engagent. Les orientations générales du PADD sont opposables : elles s'imposent en termes de compatibilité, c'est à dire que les actions et opérations engagées ne doivent pas être contraires à ses orientations et doivent contribuer, même partiellement, à leur réalisation (CERTU Avril 2002).



Le PADD est donc un document officiel et important. Celui de Meylan, voté en conseil municipal est vide de projets : il ne sera donc pas trop contraignant.

Ce document de quatre pages, diffusé au rare public présent lors du Conseil Municipal, n'est pas disponible sur le site web de la commune. Tous les citoyens et associations qui se sont fortement engagés dans la démarche de réflexion autour du PLU risquent de rester sur leur faim. Ce projet nous apparaît également en contradiction avec les actions concrètes de l'équipe municipale sur de nombreux points. Enfin, il ne propose aucune vision nouvelle et dévalorise le POS existant, pour apparaître novateur.

Le projet sous-tendu par ce document est le projet de l'immobilisme et de l'exclusion durable (PIED). Il conforte les déséquilibres et les exclusions et ne prépare absolument pas le Meylan de demain. Le mot "solidarité" n'apparaît pas une seule fois.

En exposant les « quatre principes fondateurs du modèle meylanais », ce projet donne la vision que certains habitants ont de leur commune. Cependant...

...Une ville nature

On pourrait penser que Meylan a réussi le vieux rêve de construire les villes à la campagne. Bien sûr, la campagne n'est pas loin et les espaces verts sont très présents. Il faut préserver ce cadre qui fait la réputation de Meylan, mais c'est fantasmer que de considérer que c'est la nature.

Conforter la vocation du cœur vert de Meylan est un objectif du PADD. Comment va-t-on concilier cet objectif avec la nécessité d'avoir un parking relais pour la directissime (bus rapide Meylan - Grenoble), au niveau du lycée ? La zone de retournement du bus occupe actuellement toute la place à côté du gymnase du lycée !

...Une ville active

L'emploi est crucial dans notre société et il est important de promouvoir toutes les actions qui peuvent le renforcer. Mais les faits viennent en contradiction des intentions énoncées.

« *Eviter tout grignotage par l'habitat des espaces économiques* »

Depuis 2001, c'est à belles dents que l'on consomme les espaces économiques : à Maupertuis, on réalise une gendarmerie et des logements haut de gamme sur une zone réservée à l'économie ; sur la zone des Sources, des bâtiments à vocation économique vont être transformés en logements aidés

« *Conforter les pôles commerciaux de quartier* »

La commune était propriétaire aux Buclos et a vendu les murs, se privant ainsi d'un des rares moyens d'action.

Glossaire

CERTU : Centre d'Etudes sur les Réseaux, sur les Transports, l'Urbanisme et les constructions publiques (Ministère de l'Équipement, des transports et du Logement)
EPFL : Etablissement Public Foncier Local
HQE : Haute Qualité Environnementale
PADD : Projet d'Aménagement et de Développement Durable
PLD : Plan Local de Déplacement
PLH : Programme Local de l'Habitat
PLU : Plan Local d'Urbanisme
POS : Plan d'Occupation des Sols
SRU : loi du 13 décembre 2000, relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain
ZIRST : Zone pour l'Innovation et les Réalisations Scientifiques et Techniques

...Une ville équilibrée

Par l'exclusion de certaines catégories sociales (jeunes, familles nombreuses à revenus modestes), par le non respect de la loi concernant la mixité des logements, c'est tout un pan de cet équilibre qui disparaît.

Pourquoi agiter le nombre de « 400 logements » comme un épouvantail ? En effet, depuis 2001, 111 logements ont été construits et l'équipe municipale en prévoit 260 d'ici la fin de son mandat, soit un total de 371 nouveaux logements sur la période 2001 - 2008. Ces chiffres sont extraits de la fiche fournie par la commune pour le Plan Local de l'Habitat.

En outre, en refusant d'intégrer les 175 logements aidés imposés par la loi, le PLU risque d'être contraire à la loi et donc attaquant.

...Une ville citoyenne

C'est la reconnaissance de la richesse de la vie associative et du souhait d'implication des habitants dans la gestion communale.

En prenant du recul, on peut faire le bilan suivant :

Chiffres (2003)

Logements meylanais (hors résidences secondaires) = 7768

Logements sociaux = 852 (certains sortiront de cette classification dans les années à venir)

Objectif SRU = 702 nouveaux logements aidés

Demande SRU = 175 pour la période 2004-2008

Réponse Meylan : 71 = 45 + 26 gérontologie.

Demandeurs = 230 meylanais résidents + 290 "meylanais y travaillant".

- les associations : depuis quatre ans, il y a une volonté forte de réduire les moyens minimum de fonctionnement (entre 30 et 40% de diminution pour certaines). Pour la première fois en 2005, le budget associatif ne va pas diminuer. L'augmentation est de 1,5%, face à une inflation au-delà de 2%.

- la concertation : pour les Béalières ou pour le PLU, le principe a été le même. De nombreuses réunions sont organisées initialement pour que les Meylanais puissent s'exprimer. Mais en fait, les dés sont pipés : en banalisant les représentants des associations dans les réunions publiques, on ne leur accorde qu'une faible attention. Pourtant, les associations sont des relais très importants. Elles ont généralement une réflexion en interne et sont sources de propositions.

A la fin de cette étape et lors de la réalisation des documents définitifs, il n'y a plus de réunions d'information ni de documents disponibles.

Les citoyens découvrent ensuite des projets parfois assez éloignés des débats !

En direct du terrain

444_démocratie 3

Interview au Centre de Planification de Meylan - Grésivaudan

En 1975, aboutit une longue bataille des femmes et des hommes soucieux de maîtriser ensemble leur procréation et leur vie affective. Grâce à la ténacité et au courage de Simone Veil, ministre de la santé de l'époque, la légalisation de l'Interruption Volontaire de Grossesse et de la Contraception est votée.

En 1977, une antenne du Planning Familial s'ouvre à Meylan au 12, rue des Aiguinards.

A l'occasion du 30^{ème} anniversaire de la loi Veil, nous avons rencontré **M. J.-F. Sele et une conseillère conjugale** pour nous parler du Centre de Planification de Meylan-Grésivaudan.

MEYDIA : En quelques mots, pouvez-vous définir votre action ?

M. SELE : C'est un lieu d'écoute ouvert à toutes et à tous. C'est aussi un centre de consultations médicales pour grossesses, IVG, dépistage : MST, SIDA.

MEYDIA : A côté des permanences, ici au centre, intervenez-vous à l'extérieur ?

M. SELE : Oui, bien sûr, nous poussons les portes des écoles, collèges, lycées, foyers, aumôneries, internats, lieux de parentalité, pour aller à la rencontre des jeunes, des hommes, des femmes et des couples. Ainsi, nous nous sommes déplacés dans différents collèges : Lionel Terray, des Buclos, Jules Flandrin, de St Ismier, ainsi qu'au Lycée Horticole de St Ismier. A côté de ces lieux scolaires, nous sommes également intervenus à Horizon, à la Parentèle, au Foyer

AFIPAIEM...

MEYDIA : Etes vous beaucoup sollicités ?

M. SELE : En 2004, toutes interventions confondues, 1885 personnes nous ont contactés.



MEYDIA : Quelles sont les préoccupations des personnes qui viennent vous voir ?

M. SELE : Il y a toutes les questions concernant l'utilisation des préservatifs, de la pilule, des tests de dépistage... Mais aussi pour parler de leurs états d'âme, de leur "mal vivre", de la violence conjugale. Certains parents viennent nous voir parce qu'ils s'inquiètent des pleurs de leur bébé ou parce qu'ils n'arrivent plus à communiquer avec leurs ado.

Ouvert au public :

Mardi 9h/12h et 14h/17h

Mercredi 14h à 18h

Judi 9h à 12h

Vendredi de 14h à 18h

Consultations médicales :

Mercredi et vendredi de 14h à 18h

avec ou sans rendez-vous

gratuites pour les mineurs et les

Au gré des pas...

444 brèves 3

Bibliothèque du Haut Meylan

Des travaux de réhabilitation sont en cours dans la bibliothèque du Haut Meylan.

Mais malgré un dépassement de 50% du marché, elle ne sera toujours pas en conformité pour accueillir les enfants de la maternelle et ils devront continuer à se rendre en car dans les autres bibliothèques de Meylan. Les voyages forment la jeunesse !



Coopération décentralisée : Madagascar

La coopération avec Bamako engagée depuis 1998 semble continuer, à notre grande satisfaction.

Le montage d'un projet avec la ville de Ampasina (Maningory), ville de 20000 habitants à Madagascar apparaît suffisamment positif pour qu'il n'y ait pas eu d'opposition au conseil municipal du 7 février. Cette action s'intègre en effet dans une coopération lancée par la région Rhône-Alpes avec la région de Tamatave (Toamasina). Il est cependant regrettable que les éléments n'aient été fournis que oralement au cours du débat, le rapport de la mission du maire à Madagascar début novembre n'étant toujours pas disponible.

Réunion publique "déplacements"

Une réunion sur les déplacements en Grésivaudan et Rhône-Alpes a été organisée par MeyDIA le mercredi 16 mars en liaison avec la pétition Tram5. Devant presque 100 personnes, les sujets suivants ont été abordés :

- le tram5 Crolles - Grenoble,
- les déplacements et l'environnement (pollution, coût pour les collectivités, etc.),
- la politique régionale (électrification sillon alpin),
- la coopération entre la Métro, les autres structures intercommunales, le département, la région Rhône-Alpes.

Beaucoup de publicité à propos du MeyDIA N°54

Notre dernier numéro de MeyDIA sur le bilan à mi-mandat de l'actuelle équipe de droite a été largement commenté par le Maire lors de ses déclarations publiques début 2005, et dans le journal de la Ville. Le journal M&M y a même consacré plusieurs articles sur un ton inutilement agressif.

On en retient que notre majorité municipale digère très mal l'information contradictoire.

meydia

5, avenue du Vercors
38240 Meylan
ISSN 1243-7530
www.meydia.org

Directeur de la publication :
Monique Biron

Adhérez à **meydia**

(24 € par an - 38 € pour un couple)

Nom

Adresse